

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET CAISSIER(E)S COMMUNAUX DU CANTON DE FRIBOURG

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

Du samedi 11 novembre 2017
à DOSF, av. Générale Guisan 61a, Fribourg à 8h00

Ordre du jour :

1. **Procès-verbal** de l'Assemblée du 23 juin 2016, à Siviriez
2. **Rapport** de la Présidente
3. **Comptes 2016** :
 - 3.1 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 3.2 Approbation
4. **Budget 2017** : approbation
5. **Divers**

Présidence : Valérie Maillard, Vice-Présidente

Secrétaire : Chantal Vasta, secrétaire PV

Présences : 16 délégués-e nommés-e ci-dessous par district,

Broye : Messieurs Christophe Burri et Eric Ballaman, Madame Sylvie Bise;

Glâne : Mesdames Sophie Progin, Séverine Deillon, Véronique Moret et Jocelyne Dupraz;

Gruyère : Madame Brigitte Aebischer et Monsieur Daniel Weber ;

Sarine : Mesdames Valérie Maillard et Ariane Macherel ainsi que Monsieur Emmanuel Roulin;

Veveyse : Mesdames Chantal Vasta, Florence Genoud, Christine Rigolet et Monsieur Jean-Pierre Vaucher ;

Invités-e :. Aucun

Excusé-e-s : Madame Anette Cetinjanin-Leuzinger, Monsieur Laurent Chammartin

Au nom du comité de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, Mme Valérie Maillard, Vice-Présidente, souhaite la bienvenue ici à Fribourg pour débiter cette journée du jubilé du 70ème anniversaire.

Elle prend aujourd'hui la parole au nom de notre Présidente qui est en congé maternité mais qui nous rejoindra pour la partie officielle tout à l'heure. Mme Maillard adresse à l'assemblée les meilleures salutations de la Présidente.

Elle relève que tous les districts représentés au sein du comité ont délégué leurs membres pour cette assemblée et elle les remercie d'accorder à notre Association un peu de leur temps précieux.

Les délégués ont reçu la convocation à cette assemblée par l'intermédiaire des membres de notre comité affilié aux Associations des districts.

Concernant son contenu, elle demande à l'assemblée s'il y a des remarques ?

Elle précise que le comité aimerait proposer quelques petits ajouts à l'ordre du jour, étant donné notamment la tenue de cette assemblée plus tard que d'habitude dans l'année.

Point 1 : le PV de l'assemblée 2015 du 26 juin à Bulle n'ayant pas été formellement approuvé en 2016, et étant à disposition sur le site web, le comité vous propose de le valider. L'information vous a été communiquée le 9 novembre.

Point 4 : arrivant aux abords de 2018, le comité souhaite soumettre à votre approbation le budget 2018 en plus de celui de cette année en cours.

Elle propose à l'assemblée de se prononcer par main levée et pose la question suivante : Acceptez-vous ces modifications ? L'assemblée accepte les modifications.

Comme c'est le cas, elle déclare cette assemblée ouverte selon l'ordre du jour modifié et accepté.

L'ordre du jour sera donc le suivant :

1. Procès-verbaux des assemblées du 26 juin 2015 à Bulle et 23 juin 2016 à Siviriez
2. Rapport de la Présidente
3. Comptes 2016 :
Rapport des vérificateurs des comptes
Approbation
4. Budget 2017
Approbation
Budget 2018
Approbation
5. Divers

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 26 juin 2015 à Bulle et du 23 juin 2016 à Siviriez

Les procès-verbaux ne seront pas lus, puisque vous avez pu en prendre connaissance sur notre site Internet acsc-fr.ch.

Aucune remarque n'est faite sur leurs contenus. Ils sont ainsi approuvés par applaudissement, en remerciement pour leurs rédactions à Chantal Vasta, la secrétaire PV.

2. Rapport de la Présidente

Le rapport rédigé par notre Présidente est passé en revue et est repris ci-dessous intégralement.

« Préambule

A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 23 juin 2016, à Siviriez, le comité s'est réuni à plusieurs reprises. L'année 2016/17 a été marquée par le suivi de différents dossiers et la préparation du 70^{ème} anniversaire de l'ACSC ; raison pour laquelle l'assemblée a été reportée en novembre.

Prises de position

Le comité a été consulté sur divers projets de lois et a pu compter sur l'expertise des Associations de district pour l'adaptation de la Loi sur les finances et de son Règlement d'exécution en raison du MCH2. Les comités des associations de district sont remerciés pour leur participation à cet exercice.

Contrôle des habitants

HarmPers : harmonisation des registres

Ce projet, lancé par l'Etat en 2006, est désormais bien ancré dans notre système d'échange de données entre communes et canton. Madame Yolande Flury, fidèle collaboratrice du SPoMi, qui a notamment participé à la mise en place de HarmPers, ainsi qu'au guide du contrôle des habitants, et a été en étroite contact avec les communes durant la phase de projet HarmPers, a pris sa retraite. C'est Madame Coralie Robatel qui est aujourd'hui aux commandes. Le comité félicite Madame Flury pour sa carrière et tout son travail en faveur des communes et lui souhaite une bonne retraite. Par ailleurs, il souhaite plein succès à Madame Robatel dans ses nouvelles activités.

Guide du contrôle des habitants

A la suite de sa dernière mise à jour de 2014, le groupe de travail planche sur de nouvelles modifications. Le lien pour le télécharger sur le web est le suivant : http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation_des_registres.htm. Des remerciements vont à Nicolas Wolleb, instigateur du guide et qui prend le lead en cas de modifications à y apporter, à l'ensemble des membres du groupe et au canton également pour leur travail.

Guide du préposé au rôle électoral

Le guide a été réalisé en 2015 et revu en 2016, à la suite de la mise en vigueur de la nouvelle LEDp et du ReDP; il est téléchargeable sur les sites des Préfectures (lien pour accéder aux sites web : <https://www.fr.ch/diaf/fr/pub/prefectures.htm>).

Finance communale

MCH2 : nouveau modèle de comptabilité harmonisé

La loi sur les finances communales, ainsi que son ordonnance, ont été transmises au Conseil d'Etat qui les a adoptées. Une commission parlementaire a été créée. La première séance de cette commission aura lieu en décembre. La loi et son ordonnance seront soumises au Grand conseil en février 2018. Les informations et formations vont suivre et seront organisées par le SCom. Les formations se dérouleront au plus tard d'ici à la fin 2018 voir début 2019. Il faudra prévoir environ deux jours de formation et il y aura aussi des formations en ligne.

Autres dossiers

SyGEV : système de gestion des élections et votations

Le système a montré ses preuves lors des dernières élections cantonales de novembre 2016. Depuis, il n'a plus été utilisé par les communes, sauf peut-être celles qui pourraient avoir dû faire face à une élection au sein de leur exécutif, après les élections de 2016. Le comité espère que le système tiendra ses promesses en traversant les années, surtout au niveau technique, comme cela a été prévu et annoncé par la Chancellerie. Les communes et le canton bénéficient aujourd'hui d'un bon outil de travail.

FRIAC : Informatisation des permis de construire

Le Grand Conseil a donné son aval, le 8 février dernier, aux modifications de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC), qui créent les bases légales nécessaires pour l'introduction de la nouvelle application web pour la gestion électronique des demandes préalables, ainsi que des procédures simplifiées et ordinaires de permis de construire, FRIAC (FRlbourgAutorisation de Construire). La nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper, et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers. Elle s'inscrit dans le développement de la cyberadministration comme outil de prestation de service. La phase-pilote de la mise en service de FRIAC débutera le 1er février 2018, avec 9 communes (Bulle, Châtel-Saint-Denis, Dürdingen, Estavayer, Mont-Vully, Morat, Plaffeien, Romont et Treyvaux). Pour toutes les communes qui ne participent pas à la phase pilote, les demandes de permis de construire se font toujours de manière habituelle sur papier.

L'adaptation de la loi prévoit que l'utilisation de l'application soit, par la suite, rendue obligatoire pour toutes les communes.

AMICUS : la banque de données des chiens en Suisse

Une nouvelle base de données est venue remplacer ANIS dès 2016 sur décision unilatérale de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux qui ne s'est pas inquiétée des aspects informatiques et techniques engendrés par ce changement d'outil. Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires – les Affaires canines – a soutenu les communes pour la mise à jour des données entre le contrôle des habitants et AMICUS. De nombreuses séances ont eu lieu en 2016 afin que des passerelles informatiques entre AMICUS et les solutions communales voient le jour en faveur des communes.

Perfectionnement

Diplôme de cadre en administration communale

La session 2017/2018 est en cours. Au vu des chiffres ci-dessous, on peut dire que la formation a fait ses preuves :

- Nombre de participants pour le cycle en cours : 36, dont 10 Fribourgeois-e-s
- Lieu de formation : Marin (NE) et Morges(VD)

Cette formation existe depuis maintenant 10 ans, puisque le premier cycle a eu lieu en 2006. Son succès n'est plus à démontrer et on constate qu'il a répondu et répond toujours à un réel besoin des professionnels au service des communes. Il contribue à une professionnalisation du domaine.

Le nombre de diplômes décernés est de 173 à ce jour, dont 75 à des Fribourgeois-e-s. Cela représente le 30% des lauréats. Le perfectionnement est donc bien ancré dans l'esprit des professionnels communaux de notre canton.

Informations et inscription sur le site web d'Avenir Formation sur le lien suivant : <http://www.avenirformation.ch/fr/Gestion-RH/Secretariat-et-administration/Diplome-de-cadre-en-administration-communale.html>.

Certificat de spécialiste en office de la population/contrôle des habitants

Cette nouvelle formation, proposée depuis le cycle 2015/2016, présente les chiffres suivants et une nouvelle session est déjà prévue :

- Nombre de participant pour le cycle en cours : 22, dont 2 Fribourgeois-e-s
- Lieu de formation : région de Vevey

Le nombre de certificats décernés est de 52 à ce jour, dont 12 à des Fribourgeois-e-s. Cela représente le 23% des lauréats. Le perfectionnement dans ce domaine particulier répond également à un besoin, manifestement.

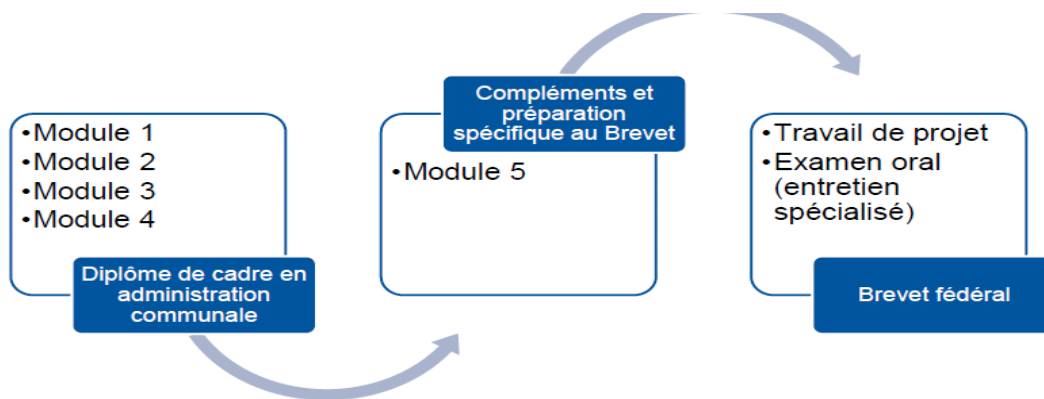
Informations et inscription sur le site web d'Avenir Formation sur le lien suivant : <http://www.avenirformation.ch/fr/Gestion-RH/Secretariat-et-administration/Certificat-de-specialiste-en-office-de-la-population-Contrôle-des-habitants.html>.

Pour ces deux dernières formations, il faut aussi relever que des Fribourgeois-e-s ont dispensé ou dispensent certains cours, à savoir : Madame Brigitte Leiser du Scm (à l'époque) pour la partie sur la réglementation des communes, Monsieur Richard Jordan (à l'époque) pour l'aménagement du territoire, Monsieur Gilles Ballaman du Scm pour les finances et Monsieur Nicolas Wolleb de la Ville de Fribourg pour la matière touchant au contrôle des habitants.

Ces personnes sont vivement remerciées pour leur intérêt et leur implication dans le cadre de ces formations.

Brevet fédéral de spécialiste en administration publique

Voici un rappel des formations existantes et des liens entre elles :



Le travail assidu de la commission FR2C qui dirige les formations ci-dessus, depuis 10 ans au niveau fédéral, paie enfin : le brevet est sous toit. Un module a été mis sur pied permettant d'accéder au brevet.

Actuellement, le nombre d'inscription est de 39 dont 6 Fribourgeois-e-s. Malheureusement 5 candidatures ont dû être refusées, car les candidats présentaient un diplôme de cadre en administration communale qui a été obtenu avant 2012. Malgré l'insistance de la commission, il n'a pas été possible d'étendre ce délai de 5 ans de validité du diplôme.

Le module 5 est donc prévu durant les mois de novembre 2017 à février 2018 et les examens auront lieu à fin juin 2018.

Informations et inscription sur le site web d'Avenir Formation sur le lien suivant : <http://www.avenirformation.ch/fr/Gestion-RH/Secretariat-et-administration/Brevet-federal-de-Specialiste-en-administration-publique.html>.

Conclusion

Le comité cantonal demeure attentif et prend les contacts qui s'imposent pour faire valoir la défense des praticiens. Il bénéficie d'une bonne organisation, à savoir que les tâches sont réparties entre les membres qui assument pleinement leurs missions.

Le comité ne doit pas relâcher ses efforts afin que l'Association apparaisse dans le système comme un réel partenaire représentant les réalités du terrain, exprimant et défendant leurs besoins.

Pour terminer ce rapport annuel, Valérie tient à **relever l'engagement de toutes les personnes du terrain qui donne de leur temps pour nos métiers**, les Conseils communaux qui approuvent l'engagement de leur personnel dans ces processus, les sections de district qui sont importantes pour maintenir le contact entre les praticiens et l'organisation d'ateliers divers. Mais aussi les chefs de projet, les Préfectures et les Services ou Directions cantonaux avec qui nous sommes appelés à collaborer.

Et enfin, un chaleureux et grand **merci aux membres du comité cantonal** pour leur engagement, leur professionnalisme, leur esprit alerte et leur soutien indéfectible à cette cause commune, notamment pour l'organisation du 70^{ème} anniversaire. Merci également à Monsieur Nicolas Wolleb et à Madame Catherine Agustoni (Fribourg) qui ont rejoint le Comité d'organisation de cet événement et ont apporté leurs nombreuses idées et appuis.

Broc, le 11 novembre 2017

Anette Cetinjanin-Leuzinger »

3. Comptes 2016

Avant de passer la parole à Monsieur Christophe Burri, Caissier de l'Association, la Vice-Présidente précise, comme chaque année, que l'association fait avec peu de moyens.

Monsieur Burri prend la parole pour le récapitulatif rapide et précis des comptes 2016 présentés, et reportés ci-après.

Association cantonale des secrétaires et caissiers communaux 2016
Comptes de l'exercice 2016

Compte d'exploitation

Charges				Libellé	Produits			
Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018		Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016	Budget 2016
				Cotisations	3 285.00	3 285.00	3 165.00	3 285.00
				Recettes 70ème anni		8 500.00		
				Vente de diplômes				
				Intérêts de l'épargne				
				Intérêts du CCP			-	
				Don reçu			425.00	
		5 000.00		Frais organisation 70ème anni				
900.00	931.00	900.00	900.00	Frais de l'assemblée				
-	-	500.00	-	Frais du comité				
64.00	53.35	64.00	64.00	Hébergement site internet				
800.00	800.00	800.00	800.00	Jetons de présences du comité				
70.00	60.00	70.00	70.00	Frais du CCP				
1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	Frais du groupe de formation				
-	-	-	-	Frais comm. Préavis loi				
200.00	200.00	200.00	200.00	Cadeaux				
3 034.00	2 844.35	8 534.00	3 034.00	TOTAL charges et produits	3 285.00	11 785.00	3 590.00	3 285.00
251.00	745.65	3 251.00	251.00	Bénéfice de l'exercice				
				Déficit de l'exercice				
3 285.00	3 590.00	11 785.00	3 285.00		3 285.00	11 785.00	3 590.00	3 285.00

Actif		Bilan au 31 décembre 2016	Passif	
31.12.2015	31.12.2016		31.12.2016	31.12.2015
-	-	Caisse		
3 181.70	4 197.35	CCP		
-	-	Carnet d'épargne BCF		
-	-	Impôt anticipé à recevoir		
150.00	-	Actif transitoire		
		Passif transitoire	120.00	-
		Fortune	4 077.35	3 331.70
3 331.70	4 197.35		4 197.35	3 331.70

Bilan comparatif

Fortune au 31.12.2015	3 331.70
Fortune au 31.12.2016	4 077.35
Augmentation de la fortune	745.65

Au terme des explications, la Vice-Présidente demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas, elle remercie Monsieur Christophe Burri.

3.1 Rapport vérification des comptes

La Vice-Présidente donne la parole aux vérificateurs. La vérification a été effectuée par Monsieur Jean-Pierre Vaucher représentant du district de la Veveyse et Monsieur Eric Ballaman représentant du district de la Broye. Leur rapport est repris dans son intégralité ci-après.

Association des secrétaires
et caissiers communaux du canton de Fribourg



* * *

Rapport de la vérification des comptes de l'année 2016

Nous, soussignés, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2016 de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, et ce conformément au mandat qui nous a été confié lors de la précédente assemblée générale.

Remarques :

- Le report des comptes de bilan a été effectué et correspond aux montants de l'exercice précédent.
- Le CCP présente un solde au 31 décembre 2016 de Fr. 4'197,35.
- Le capital de l'association au 31 décembre 2016 s'élève à Fr. 4'077,35.
- Le bénéfice de l'exercice 2016, est de Fr. 745,65.

Au vu de ce qui précède et sur la base des livres de comptes et du relevé CCP qui nous ont été présentés, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2016 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier que nous remercions pour son travail.

Fribourg, le 11.11.2017.

Les vérificateurs :

Ballanour Eric
Dimit Boye

J.-P. Kucher
Dimit Kurysc

La Vice-Présidente les remercie de leur travail et de leur rapport.

3.2 Approbation

La Vice-Présidente demande à l'Assemblée d'accepter les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, par main levée, et en d'en donner décharge au comité, respectivement au Caissier.

L'Assemblée accepte les comptes 2016 tels que présentés, à l'unanimité. La Vice-Présidente remercie les délégué-e-s de leur confiance

4. Budgets 2017 et 2018

4.1 Budget 2017

La Vice-Présidente annonce qu'il n'y a rien de particulier à signaler dans les grandes lignes.

Monsieur Burri présente le budget 2017 reporté ci-après. Il précise que le budget de la manifestation du 70^e a été intégré dans le budget 2017.

Charges				Libellé	Produits			
Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018		Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016	Budget 2016
				Cotisations	3 285.00	3 285.00	3 165.00	3 285.00
				Recettes 70ème anni		8 500.00		
				Vente de diplômes				
				Intérêts de l'épargne				
				Intérêts du CCP				
				Don reçu			425.00	
		5 000.00		Frais organisation 70ème anni				
900.00	931.00	900.00	900.00	Frais de l'assemblée				
-	-	500.00	-	Frais du comité				
64.00	53.35	64.00	64.00	Hébergement site internet				
800.00	600.00	800.00	800.00	Jetons de présences du comité				
70.00	60.00	70.00	70.00	Frais du CCP				
1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	Frais du groupe de formation				
-	-	-	-	Frais comm. Préavis loi				
200.00	200.00	200.00	200.00	Cadeaux				
3 034.00	2 844.35	8 534.00	3 034.00	TOTAL charges et produits	3 285.00	11 785.00	3 590.00	3 285.00
251.00	745.65	3 251.00	251.00	Bénéfice de l'exercice				
				Déficit de l'exercice				
3 285.00	3 590.00	11 785.00	3 285.00		3 285.00	11 785.00	3 590.00	3 285.00

4.2 Approbation budget 2017

La Vice-Présidente demande à l'Assemblée de confirmer l'adoption du budget par main levée. L'Assemblée accepte le budget 2017 tel que présenté, à l'unanimité. Elle remercie tous les délégué-e-s de leur confiance.

4.3 Budget 2018

La Vice-Présidente passe la parole à M. Burri une nouvelle fois pour la présentation du budget 2018. Le budget 2018 est reporté ci-dessous. Notre caissier le présente et explique que le budget 2018 est une copie conforme du budget 2016.

Charges				Libellé	Produits			
Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018		Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016	Budget 2016
				Cotisations	3 285.00	3 285.00	3 165.00	3 285.00
				Recettes 70ème anni		8 500.00		
				Vente de diplômes				
				Intérêts de l'épargne				
				Intérêts du CCP				
				Don reçu			425.00	
		5 000.00		Frais organisation 70ème anni				
900.00	931.00	900.00	900.00	Frais de l'assemblée				
-	-	500.00	-	Frais du comité				
64.00	53.35	64.00	64.00	Hébergement site internet				
800.00	600.00	800.00	800.00	Jetons de présences du comité				
70.00	60.00	70.00	70.00	Frais du CCP				
1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	Frais du groupe de formation				
-	-	-	-	Frais comm. Préavis loi				
200.00	200.00	200.00	200.00	Cadeaux				
3 034.00	2 844.35	8 534.00	3 034.00	TOTAL charges et produits	3 285.00	11 785.00	3 590.00	3 285.00
251.00	745.65	3 251.00	251.00	Bénéfice de l'exercice				
				Déficit de l'exercice				
3 285.00	3 590.00	11 785.00	3 285.00		3 285.00	11 785.00	3 590.00	3 285.00

4.4 Approbation budget 2018

La Vice-Présidente demande à l'Assemblée de confirmer l'adoption du budget par main levée. L'Assemblée accepte le budget 2018 tel que présenté, à l'unanimité. Elle remercie tous les délégué-e-s de leur confiance.

5. Divers

Avant de clore cette partie protocolaire de la journée, Mme Maillard demande si quelqu'un souhaite s'exprimer ?

Comme ce n'est pas le cas, elle donne encore quelques informations :

- Le rapport qui vous a été lu sera publié sur notre site Internet dans les jours qui viennent.
- Le site Internet d'Avenir Formation vous donnera toutes les informations sur le diplôme de cadre en administration communal, le certificat de spécialiste en office de la population/contrôle des habitants et le brevet fédéral de spécialiste en administration publique: inscrivez-vous et parlez-en autour de vous !
- N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées, projet et avis sur des sujets traités ou à traiter par le comité.

A l'issue de l'assemblée, le coup d'envoi du jubilé sera donné dans ce même bâtiment.

Au terme de cette assemblée, la Vice-Présidente remercie

- les membres du comité pour leur engagement, leur dévouement et leur motivation indéfectibles,
- à Nicolas Wolleb et Catherine Agustoni qui ont rejoint le comité d'organisation du 70^{ème} et ont apporté leurs idées et appuis très importants,
- les personnes de nos branches de métier qui se mettent à disposition des projets notamment cantonaux,
- et les sections de district pour leur collaboration.

Mme Maillard remercie toutes et tous de vous être déplacés pour cette assemblée, elle espère – tout comme le comité – que la suite de la journée leur plaira et leur souhaite d'excellents moments de partage, ainsi qu'une très belle fin d'année 2017.

Pour conclure, elle remercie l'assemblée de leur attention.

L'assemblée est levée à 8h40 sous une pluie d'applaudissements.

La Vice -Présidente
Valérie Maillard

La Secrétaire PV
Chantal Vasta

Ainsi fait à Fribourg le 11 novembre 2017